



# INSTITUT INTERNATIONAL DU FROID

## CATÉGORIES D'ADHÉSIONS

Catégorie d'adhésion Avantages	Inscrits sur le site web (non membres)	Membres juniors (29 ans et moins)	Membres juniors (30 à 35 ans) / Membres individuels (36 ans et plus)	Membres collectifs / Membres bienfaiteur
<b>Abonnement aux périodiques de l'IIF :</b>				
Revue Internationale du Froid accès en ligne (comprenant toutes les archives)	-	-	✓	✓
Newsletter de l'IIF « Les nouvelles du froid et de l'IIF »	✓	✓ (version <b>complète</b> )	✓ (version <b>complète</b> )	✓ (version <b>complète</b> )
<b>Accès aux :</b>				
Annuaire d'expertise	✓ (accès limité)	✓ (accès <b>illimité</b> )	✓ (accès <b>illimité</b> )	✓ (accès <b>illimité</b> )
Annuaire des laboratoires	✓ (accès limité)	✓ (accès <b>illimité</b> )	✓ (accès <b>illimité</b> )	✓ (accès <b>illimité</b> )
Dictionnaire International du Froid	✓	✓	✓	✓
Dossiers réservés	-	✓	✓	✓
Groupes de travail	-	✓	✓	✓
<b>Quota de documents téléchargeables dans FRIDOC :</b>				
Communications présentées lors des conférences de l'IIF	-	5	30	100/500 <sup>(*)</sup>
Articles publiés dans la Revue Internationale du Froid	-	5	30	100/500 <sup>(*)</sup>
<b>Alertes électroniques :</b>				
Nouvelles de l'IIF	✓	✓	✓	✓
Évènements de l'IIF et d'autres évènements	✓	✓	✓	✓
Nouvelles insertions dans FRIDOC	✓	✓	✓	✓
Alertes électroniques personnalisables : actualités, évènements, publications, etc.	-	✓	✓	✓
Actualités du froid, technologie et réglementation-normalisation	✓	✓	✓	✓
<b>Remises :</b>				
Articles téléchargés dans FRIDOC (au-delà du quota)	-	-	-25%	-25%
Publications de l'IIF	-	-	-25%	-25%
Publications des partenaires de l'IIF	-	-	-15%	-15%
Inscriptions aux conférences et congrès de l'IIF (pouvant correspondre à une année pour un membre individuel)	-	-	✓	✓
	<a href="#">Inscrivez-vous !</a>	<a href="#">Devenez membre</a>	<a href="#">Devenez membre !</a>	<a href="#">Devenez membre !</a>

(\*) A répartir entre les bénéficiaires : 200 téléchargements pour les membres collectifs (3 bénéficiaires au maximum) - 1000 téléchargements pour les membres bienfaiteurs (10 bénéficiaires au maximum)